

Le budget—M. Daubney

dans le passé, leur donnaient un avantage sur nous, nos meilleures entreprises pourraient faire beaucoup mieux. Il y a lieu de croire que notre productivité et notre revenu par habitant seraient plus élevés qu'aux États-Unis.

Je voudrais revenir brièvement à l'accord de libre-échange, qui fait partie intégrante de la stratégie économique du gouvernement. Je voudrais parler notamment du secteur énergétique, où nous avons un accès sûr au lucratif marché américain pour nos exportations d'électricité, d'uranium, de pétrole et de gaz. Il s'agit d'une étape critique, comme vous le savez très bien en tant qu'Albertain, monsieur le Président, pour assurer notre propre sécurité énergétique. Après les prix, les économies d'échelle rendues possibles grâce à un accès sûr au marché américain constituent le facteur le plus important pour la mise en valeur de nos immenses ressources hydro-électriques et frontalières et de nos sables bitumineux. Si nous n'exploitons pas ces réserves, nous deviendrons de plus en plus dépendants des ressources étrangères.

Dans d'autres parties de l'accord, nous avons fait fond sur le code des normes du GATT en nous opposant à certaines des barrières commerciales non tarifaires les plus surnoisées comme les normes de santé artificielles. Nous avons aussi créé un climat plus sûr pour les investisseurs canadiens et américains. Nous avons conservé le droit de revoir les importants projets d'investissement direct. Certaines restrictions restent en vigueur dans les secteurs clés. Nous avons doté nos industries culturelles d'un statut spécial. Fait tout aussi important, sans doute, nos propres investisseurs seront protégés contre d'éventuelles restrictions américaines. Cela compte quand on connaît l'ampleur de nos investissements aux États-Unis. En fait, peu de Canadiens savent qu'au cours de la dernière décennie, nous avons investi dans ce pays trois fois plus que les Américains ne l'ont fait ici. A ce rythme, nos investissements là-bas seront bientôt comparables aux leurs, ici, bien que les États-Unis soient dix fois plus gros que nous.

Fait plus important encore pour l'avenir de nos investissements, l'accord donne accès aux produits fabriqués au Canada. Cette ouverture du marché américain aux importations canadiennes empêchera nos entreprises d'aller ouvrir des usines aux États-Unis afin de contourner certains obstacles commerciaux. Nous pensons même que les investisseurs d'autres pays qui veulent implanter des usines en Amérique du Nord songeront, grâce à elle, à les établir au Canada.

Nous pouvons être fiers de la performance économique des trois ans et demi passés. L'économie canadienne se fait plus forte, plus dynamique, plus compétitive. Dans ces trois ans et demi qui ont suivi la définition de notre programme de renouveau économique, nos progrès ont été fantastiques. Tout considéré, nous avons fait mieux que n'importe quel autre des grands pays industrialisés. Depuis 1984 nous sommes les premiers pour la croissance économique. Nous sommes les premiers pour la croissance de l'emploi. Plus de 1 150 000 emplois ont été créés depuis notre arrivée au pouvoir. En grande majorité il s'agit d'emplois à plein temps, rémunérés à des taux supérieurs à la moyenne. Nous avons le taux de chômage le plus bas des six dernières années. L'an dernier, la croissance de l'économie et de l'emploi a été mieux répartie entre les régions. Les taux hypothécaires ont baissé de trois points, ce qui permet aux propriétaires d'économiser 1 200 \$ par année sur une

hypothèque de 50 000 \$ amortissable sur 25 ans. Le nombre des mises en chantier est à son plus haut des 10 dernières années. Les entreprises ont confiance. La cadence des investissements est montée en flèche. Les consommateurs ont confiance. Les dépenses de consommation sont en augmentation constante. Nous avons une incontestable performance de progrès, grâce aux politiques et aux initiatives qui sont à l'origine des résultats économiques dont nous bénéficions maintenant.

Pour 1988 l'économie n'a pas dévié, elle en est à sa sixième année consécutive d'expansion. Les prévisions pour 1989 sont encore plus encourageantes. Les Canadiens ont de bonnes raisons d'envisager avec confiance la décennie qui vient.

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre. Comme il est 16 h 45, je dois, conformément au paragraphe 84(6) du Règlement, interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ tous les sous-amendements dont la Chambre est saisie.

M. Wilson (Etobicoke-Centre), appuyé par M. Lewis, propose:

Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

M. Garneau, appuyé par M^{lle} Nicholson (Trinity), propose l'amendement suivant:

Qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots suivant le mot «Que» et en les remplaçant par ce qui suit:

«La Chambre regrette que le budget

1. n'ait pas corrigé les iniquités du régime fiscal causées par les politiques du gouvernement durant les trois dernières années et demie;
2. n'ait pas mis en place une stratégie nationale de développement régional pour compenser la politique de haut taux d'intérêt du gouvernement;
3. n'ait pas présenté un plan crédible pour faire face au financement de la dette publique qui ne s'attaquerait pas indûment aux Canadiens à faibles et moyens revenus; et
4. n'ait pas précisé une approche canadienne pour faire face à l'instabilité du système monétaire international.»

Et M. Cassidy, appuyé par M. Riis, propose le sous-amendement suivant:

Qu'on modifie l'amendement en ajoutant, immédiatement après, ce qui suit:

«et la Chambre blâme également le gouvernement pour avoir présenté un budget qui ne tient aucun compte des véritables besoins économiques du pays, où il a plus de 1,1 million de chômeurs et dont huit des dix provinces et les territoires continuent de connaître, en matière d'emploi et de revenu, des disparités égales à celles de la récession de 1981 à 1983;

—pour avoir porté le fardeau fiscal de la famille canadienne moyenne à un niveau supérieur de 1 125 \$ à celui de 1984, par une nouvelle hausse de la taxe sur l'essence;

—pour n'avoir pas introduit plus d'équité dans le régime fiscal au moyen de la suppression des avantages fiscaux coûteux et de l'instauration, pour les sociétés, d'un impôt minimum garantissant des paiements d'impôt réguliers et équitables de la part des 60 000 sociétés rentables qui ne paieront pas d'impôt à la suite de la réforme fiscale des Conservateurs;

—pour avoir continué la politique de maintien de taux d'intérêt élevés instaurée par les gouvernements libéraux qui l'ont précédé; et

—pour avoir omis d'établir un régime universel de garderies qui viendrait en aide à la famille canadienne moyenne et créerait des emplois.»

Que tous ce qui sont en faveur du sous-amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.